

**Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester**

440, rue de l'Église

Sainte-Hélène-de-Chester, Québec, G0P 1H0

Téléphone 819-382-2650 Télécopieur 819-382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.caProjet de restauration du réservoir Beaudet
à Victoriaville

6211-02-139

Le 16 juin 2020

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Projet de restauration du réservoir Beaudet

Mesdames,
Messieurs,

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester tient à appuyer monsieur Cédric Allaire dans sa démarche pour que le projet de restauration du réservoir Beaudet soit révisé pour y inclure des travaux de stabilisation de la rive pour limiter l'érosion des berges.

Il y a des années que nous travaillons pour venir en aide aux agriculteurs riverains en faisant des démarches, mais malheureusement rien de concret n'a été mis en place. L'érosion des berges entraîne des pertes financières importantes pour les agriculteurs qui perdent des morceaux de terre année après année lors du dégel au printemps ou lors de pluies diluviennes. Un autre fait non négligeable pour nos agriculteurs est la perte de la valeur foncière des terres agricoles qui diminue annuellement à la suite de l'érosion des terres par la rivière Bulstrode.

Il semble que la stabilisation des berges pourrait grandement aider les agriculteurs et elle entraînerait la diminution des sédiments qui se retrouvent dans le réservoir Beaudet et qui proviennent majoritairement des municipalités, comme nous, situées en amont.

Nous vous joignons en pièce jointe une résolution qui sera entérinée en juillet et qui a été approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal, qui croit en l'importance de venir en aide à nos agriculteurs et en la légitimité de la demande de révision du projet pour y inclure la stabilisation des berges.

En tant que municipalité, nous demeurons disponibles en tout temps pour discuter avec vous du développement de ce projet.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations distinguées.

Chantal Baril

Directrice générale

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

p. j. Résolution



Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

440, rue de l'Église

Sainte-Hélène-de-Chester, Québec, G0P 1H0

Téléphone 819-382-2650 Télécopieur 819-382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Le mardi 16 juin 2020

RÉSOLUTION D'APPUI CÉDRICK ALLAIRE – ÉROSION DES BERGES, CONSULTATION BAPE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Cédric Allaire a pris contact avec le maire de la municipalité, monsieur Lionel Fréchette, pour lui demander son appui concernant l'érosion des berges le long de la rivière Bulstrode qui cause des problématiques au réservoir Beaudet de la ville de Victoriaville ;

CONSIDÉRANT QUE le BAPE tient une consultation publique au sujet de la restauration du réservoir Beaudet ce mardi 16 juin à 19 h 30 ;

CONSIDÉRANT QUE la problématique majeure du réservoir Beaudet est l'accumulation de sédiments qui proviennent de l'érosion des berges des municipalités en amont du réservoir Bulstrode ;

CONSIDÉRANT QUE les présentateurs du projet ont eux-mêmes mentionnés être conscients et informés par le biais d'études menés dans le passé qu'entre 50 % et 80 % des sédiments stagnants dans le réservoir proviennent de l'érosion des berges ;

CONSIDÉRANT QUE l'érosion des berges est une problématique importante financièrement pour les agriculteurs riverains ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires agricoles souhaitent de l'aide pour empêcher l'érosion de leur gagne-pain, soit la terre cultivable, mais également la diminution de la valeur de leur terre à la vente étant donné la perte de superficie ;

CONSIDÉRANT QUE dans le projet de restauration du réservoir Beaudet, celui de limiter l'érosion des berges a été rejeté du projet ;

CONSIDÉRANT QUE le fait de faire des actions pour protéger les rives de l'érosion des berges diminuerait assurément les sédiments qui se retrouve dans le réservoir Beaudet ;

CONSIDÉRANT QUE le délai est court pour émettre la résolution d'appui, les élus à l'unanimité ont donné leur accord et celle-ci sera entériné lors de la séance du 7 juillet 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Catherine Belleau-Arsenault, appuyée par madame Isabelle Meunier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester appui monsieur Cédric Allaire dans sa démarche pour que le projet soit révisé complètement pour y inclure une stabilisation des berges, ce qui aurait un impact positif également sur la diminution des sédiments qui se retrouvent dans le réservoir Beaudet.


Chantal Baril
Directrice générale et
secrétaire-trésorière